



Société d'Attelage d'Armor et d'Argoat

MANIFESTATION D'ATTELAGE « INDOOR » GUILERS 2 Novembre 2013

Je soussigné, Madame, Monsieur,.....
Demeurant à :
Téléphone : Mobile :
Adresse internet :

Venant de mon domicile, je participerai à la manifestation d'attelage indoor de Guilers le 2 novembre 2013, à **partir de 17h00**, sur le site du Poney club de Guilers avec l'attelage suivant :

- Solo
- Paire
- Team
- avec voiture 2 roues, largeur :
- avec voiture 4 roues, largeur :

| Nom des équidés | Race | Age | Numéro SIRE |
|------------------------|-------------|------------|--------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

1 seul engagement par meneur

Les carnets des chevaux, à jour, et les licences (meneurs et groom) seront exigés sur le site de la manifestation à la remise des dossards.

Engagement : 30 euros par attelage, à régler par chèque à l'ordre de la SAAA, par retour de courrier, et adressé à Michel LARREUR 140 rte de la Tour 29820 GUILERS.

Les chevaux et poneys doivent être âgés de 5 ans minimum

26 rue Franchet d'Esperey - 29200 – BREST –

Association régie par la loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'équitation sous le No 2920001

Et agréé par le Ministère de la Jeunesse et des sports.